



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

Avis Public Règlement numéro 439-15

A TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis vous est donné que le règlement 439-15 visant une délégation de pouvoir au directeur général d'accorder les vacances des employés de la Municipalité de Val-des-Lacs et d'autoriser la modification de celles-ci a été adopté lors de l'assemblée du 18 juillet 2015 et mis en vigueur le 23 juillet 2015.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin Val-des-Lacs. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouvertures de l'hôtel de ville.

Donné à Val des Lacs ce 23 juillet 2015.

Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière par intérim

Certificat de publication

Je, soussigné, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière de la Municipalité certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil. En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 23 juillet 2015.

Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière par intérim